

## Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay

38 rue du Val d'Orsay

91400 Orsay

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JANVIER 2019

L'Assemblée Générale de l'association « Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay » s'ouvre le 7 janvier 2019 à 20 h 20, à Orsay.

Sont présentes ou représentées 14 personnes membres de l'association en 2018.

#### L'assemblée générale se déroule selon l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et d'activité, discussion et vote
2. Rapport financier de l'exercice précédent, discussion et vote.
3. Rapport d'orientation et budget prévisionnel associé, discussion et vote.
4. Montant de la cotisation 2020, vote.
5. Élection des membres du bureau.

1. Le président *Bernard Bartenlian* présente le rapport moral et d'activité de l'association pour 2018.

**Première délibération :** Après débat, l'assemblée adopte le rapport d'activité à l'unanimité des 14 votants.

La trésorière *Martine Duperrier* présente le rapport financier 2018.

**Deuxième délibération :** Après débat, l'assemblée adopte les comptes de l'exercice clos, à l'unanimité des 14 votants.

2. Le président *Bernard Bartenlian* présente le *rapport d'orientation*. Ce rapport qui indique les grandes lignes de nos actions à venir est discuté, puis adopté après quelques précisions. L'assemblée convient que les réunions de travail à venir donneront de la chair aux orientations y apparaissant.

La trésorière *Martine Duperrier* présente un *budget prévisionnel* pour 2019 qui tient compte de ces orientations.

**Troisième délibération :** Le budget prévisionnel est adopté, à l'unanimité des 14 votants. L'assemblée convient qu'il pourra être amendé en cours d'année pour prendre en compte les modifications à notre plan d'actions qui pourraient être décidées en fonction de nos ressources et charges futures.

3. **Montant de la cotisation 2020**

**Quatrième délibération :** le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 10 € pour l'année 2020.

4. **Élection des membres du bureau 2019**

L'assemblée décide de réélire un bureau de 6 membres. Conformément à notre fonctionnement en collectif, l'ensemble des adhérents continuera à être sollicité pour l'animation de nos activités.

Après appel de candidature pour le bureau, se sont déclarés candidats : *Bernard Bartenlian*, *Martine Duperrier*, *Marcelle L'Huillier*, *Gaël Lecadre*, *Paul Rigny* et *Louis Sangouard*.

**Cinquième délibération :** élu à l'unanimité des 14 votants, le bureau se compose de *Bernard Bartenlian*, *Martine Duperrier*, *Marcelle L'Huillier*, *Gaël Lecadre*, *Paul Rigny* et *Louis Sangouard*.

Le bureau se réunit et se répartit les fonctions administratives :

*Bernard Bartenlian* est président, *Martine Duperrier* trésorière et *Marcelle L'Huillier* est secrétaire.

La séance est levée à 22 h 45.

Le président, *Bernard Bartenlian*

La secrétaire : *Marcelle L'Huillier*

